



FLASH INFOS

Châtenay-sur-Seine

L'information sur la vie municipale

Vie municipale

Fleurissement et entretien des espaces publics :

Dans la continuité des opérations de fleurissement engagées ces dernières semaines, les agents techniques se sont mobilisés tout au long du mois de mai pour réaliser les plantations dans l'ensemble des espaces publics du village. Massifs, jardinières et différents aménagements paysagers ont ainsi bénéficié d'interventions destinées à embellir le cadre de vie et à préparer la saison estivale.

Parallèlement, les agents poursuivent un important travail d'entretien des espaces verts, notamment en matière de tonte. Ces interventions nécessitent une organisation rigoureuse et représentent une charge de travail conséquente en cette période de forte croissance de la végétation.

À cette occasion, **il est rappelé que l'entretien des haies et des arbres en limite de propriété relève de la responsabilité des propriétaires ou, le cas échéant, des locataires.** Les végétaux ne doivent pas empiéter sur le domaine public ni gêner la circulation des piétons, des véhicules ou l'intervention des services techniques.

Dans certains secteurs, le manque d'entretien des haies complique les opérations de tonte et d'entretien des accotements et bordures de voirie. De la même manière, des arbres insuffisamment élagués peuvent voir leurs branches s'étendre au-dessus des voies publiques ou à proximité des réseaux aériens, notamment des lignes électriques. Ces situations peuvent présenter des risques pour la sécurité des usagers, perturber le fonctionnement des réseaux et occasionner des dommages matériels, en particulier lors d'épisodes venteux ou d'intempéries.

Afin de permettre aux agents d'intervenir dans de bonnes conditions et de garantir la sécurité de tous, il est demandé aux riverains concernés de veiller à la taille régulière de leurs haies ainsi qu'à l'élagage des arbres bordant les voies publiques ou situés à proximité des réseaux.

La contribution de chacun à l'entretien de son environnement participe à la qualité du cadre de vie, à la sécurité de tous et facilite le travail des agents communaux.



Évolution des outils de communication municipale :

Dans le cadre de l'amélioration continue de l'information à destination des habitants, la municipalité fait évoluer ses moyens de communication afin de mieux répondre aux usages actuels et de toucher un public plus large.

À ce titre, la commune est désormais présente sur Instagram : @chatenaysurseine. Ce nouveau canal de communication permettra de diffuser les informations municipales, les actualités locales, les événements et les informations pratiques sous un format adapté aux usages numériques actuels.

Par ailleurs, l'application PanneauPocket fera prochainement l'objet d'une évolution de son organisation. De nouveaux icônes thématiques seront mis en place afin de faciliter la navigation et l'identification des informations recherchées. Cette

nouvelle présentation permettra aux utilisateurs d'accéder plus rapidement aux contenus correspondant à leurs centres d'intérêt ou à leurs besoins.

Ces évolutions s'inscrivent dans la volonté d'adapter les outils d'information municipaux aux attentes des administrés et de diversifier les supports de communication mis à leur disposition.

Maintien de nos six classes au sein du RPI : une mobilisation collective récompensée :

Dans le précédent numéro du Flash Infos, nous vous informions du projet de fermeture d'une classe au sein de notre RPI pour la rentrée scolaire 2026-2027.

Face à cette perspective, des représentants élus de parents d'élèves et des parents d'élèves, accompagnés des élus des communes de Châtenay et d'Égligny, se sont mobilisés afin de défendre le maintien de nos capacités d'accueil et les conditions d'enseignement de nos enfants. Cette mobilisation a également bénéficié du soutien et de l'intervention de notre député, Julien Limongi, que nous remercions pour son implication dans ce dossier.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'annoncer que cette mobilisation a porté ses fruits. Le projet de fermeture a été suspendu et nos six classes devraient être maintenues pour la rentrée 2026-2027.

Cette décision constitue une excellente nouvelle pour notre territoire, nos familles et l'ensemble de la communauté éducative. Elle démontre que lorsque les acteurs locaux se rassemblent autour d'un objectif commun, leur voix peut être entendue.

Les communes tiennent à adresser leurs plus sincères remerciements aux parents d'élèves qui se sont investis dans cette démarche, aux élus mobilisés tout au long du processus ainsi qu'aux habitants qui ont répondu présents lors des actions organisées. La participation de citoyens, parfois sans être directement concernés par la scolarisation d'un enfant, a témoigné de l'attachement collectif porté à nos écoles et à leur avenir.

Le maintien de cette sixième classe est le résultat d'un engagement partagé et d'une mobilisation déterminée au service de l'intérêt général.



Bâche incendie du hameau du Plessis : un projet désormais concrétisé :

Les travaux de réalisation de la bâche incendie du hameau du Plessis sont désormais achevés. L'équipement est en cours de remplissage et sera pleinement opérationnel dans les prochains jours.



Cette réalisation est l'aboutissement d'un travail engagé depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, en étroite collaboration avec la commune de Courcelles-en-Bassée et l'entreprise La Pépinière. Les différentes étapes administratives, techniques et foncières nécessaires à la concrétisation de ce projet ont demandé un important travail de coordination entre les différents partenaires.

La mise en service de cet équipement constitue une avancée importante pour la sécurisation du hameau du Plessis. Elle permettra de bénéficier dorénavant d'un moyen de défense contre l'incendie et de répondre aux exigences en matière de protection des personnes et des biens.



Programme du Majestic disponible en mairie :

Le programme de la saison culturelle 2026-2027 du Majestic de Montereau est désormais disponible à l'accueil de la mairie. Les habitants intéressés peuvent venir le retirer aux horaires habituels d'ouverture.

Nous rappelons qu'une convention lie la commune au Majestic, permettant aux habitants de bénéficier de tarifs préférentiels sur de nombreux spectacles proposés au cours de la saison. Ce dispositif est rendu possible grâce à la participation financière de la commune, qui contribue ainsi à favoriser l'accès de tous à une offre culturelle diversifiée et de qualité.

Survol des lignes électriques par hélicoptère :

Réseau de Transport d'Électricité (RTE) a informé la commune de la réalisation prochaine d'opérations de surveillance des lignes électriques à haute tension sur le territoire départemental, incluant notre commune.

Dans le cadre de cette mission, une dérogation aux hauteurs minimales de survol en hélicoptère a été accordée à RTE par arrêté préfectoral annuel afin de permettre l'inspection et le contrôle des infrastructures électriques.

Ces opérations se dérouleront entre le **15 et le 19 juin**. Durant cette période, les habitants pourront être amenés à observer un hélicoptère volant à basse altitude à proximité des lignes électriques à haute tension.

L'appareil mobilisé pour cette mission est un **hélicoptère EC 135 T3**, immatriculé **F-HHTB**.

Ces survols s'inscrivent dans le cadre des opérations régulières de maintenance préventive et de surveillance du réseau électrique, visant à garantir la sécurité des installations et la continuité de l'alimentation électrique.

Jobs d'été : une forte mobilisation des jeunes de la commune :

À la suite de l'appel à candidatures lancé par la municipalité pour les emplois saisonniers d'été au sein des services techniques, la commune a enregistré cette année une participation particulièrement importante.

Pas moins de 16 candidatures ont été reçues, avec une majorité de jeunes candidates, témoignant de l'intérêt porté par les jeunes Châtenaisiens à cette opportunité de découvrir le fonctionnement des services municipaux tout en acquérant une première expérience professionnelle à proximité de leur domicile.

À l'issue des entretiens de sélection, sept candidats ont été retenus pour rejoindre les équipes techniques durant la période estivale. Leur mission consistera à apporter un renfort aux agents communaux dans l'exécution des différentes tâches d'entretien et d'embellissement du cadre de vie, tout en contribuant à assurer la continuité du service public pendant la période des congés d'été.

La municipalité se félicite de l'engouement suscité par ce dispositif et remercie l'ensemble des jeunes ayant présenté leur candidature. Cette forte participation illustre l'intérêt des jeunes pour la vie locale et leur volonté de s'investir au service de leur commune.

Rappel : rendez-vous les 13 et 14 juin pour la fête du village ! :

La fête annuelle du village approche à grands pas et se déroulera les 13 et 14 juin prochains.

Dès le samedi après-midi, les habitants pourront profiter d'un programme festif et convivial avec plusieurs animations sportives, notamment un tournoi de football et des concours de shoots de basket. Le public pourra également assister à une pièce de théâtre humoristique préparée et interprétée par la section théâtre de l'ASL, mettant à l'honneur l'engagement et les talents locaux.

La soirée se poursuivra avec la présence de 4 food-trucks, les concerts de deux groupes de musique, un feu d'artifice puis une soirée dansante avec un DJ.

Les festivités se poursuivront le dimanche avec la traditionnelle brocante, accompagnée de diverses activités qui viendront rythmer la journée pour le plaisir des exposants comme des visiteurs. Ce rendez-vous annuel constitue un moment privilégié de rencontre et de partage entre habitants, dans une ambiance familiale et conviviale.

Nous rappelons également qu'il reste encore quelques emplacements disponibles pour les personnes souhaitant participer à la brocante en tant qu'exposants. Les inscriptions sont donc toujours ouvertes dans la limite des places restantes. Nous espérons vous retrouver nombreux à l'occasion de ce week-end festif.

Actu et activités du mois :

Quand	Quoi	Qui	Où	Horaires
Jeudi 11/06	Conseil communautaire	CCBM	Vimpelles	18h
Jeudi 11/06	Permanence numérique	Association Trait d'Union	Mairie	9h-12h
Samedi 13 et dimanche 14/06	Châtenay en fête	Municipalité	Cf programme	14h-02h et 07h-18h
Vendredi 19/06	Spectacle des 3 écoles	RPI Châtenay/Egliny	Ecole maternelle	17h30



- **Terrain multisport :**
 - 14h-17h : Tournoi de foot à 4 & Concours de shoots de basket - Inscription sur place
- **Salle Marcel Lepêpe :**
 - 18h-19h30 : Pièce de théâtre "Ne me faites pas rire, docteur" Compagnie "Comédien malgré lui"
- **Place des anciens combattants fin de la guerre d'Algérie :**
 - 19h-21h30 : 4 Food-trucks (vénézuélien, réunionnais, pizzas et burgers) 2 groupes : The Scammers et Floating Vets animeront le repas
 - 22h30 : Distribution de lampions
 - 22h50 : Départ Retraite aux flambeaux
 - 23h : Feu d'artifice - Rue de la Vieille Seine
 - 23h30 : Soirée dansante avec DJ Las & buvette (par le comité des fêtes)



Dimanche 14 juin 2026

- **Place des anciens combattants fin de la guerre d'Algérie :**
 - 07h-18h : Brocante *
 - 10h-13h : Balade en poney & maquilleuse **
 - 10h-18h : Structures gonflables **

* Inscription au préalable en Mairie (avant le 06/06)
** Achat des tickets au stand Billeterie

Tombola du comité des fêtes

- 12h-14h : Barbecue & buvette (par le comité des fêtes)



Samedi 20/06	Bal Country	ASL section country	Salle M Lepême	17h-00h
Jeudi 25/06	Conseil communautaire	CCBM	Fontaines-Fourches	17h
Samedi 27/06	Permanence administrative	Municipalité	Mairie	10h-12h
Dimanche 28/06	Repas champêtre des séniors	Municipalité	Salle M Lepême	12h

Solidarité, civisme et bon voisinage

Stationnement : un rappel nécessaire pour garantir l'accès aux services :

À la fin du mois de mai, un incident survenu dans une rue étroite de la commune a empêché le passage du camion de collecte du SIRMOTOM. En raison d'un véhicule stationné de manière inadaptée, les agents n'ont pas pu accéder à la voie concernée et assurer la collecte des déchets dans des conditions normales.

Cet événement rappelle l'importance du respect des règles de stationnement, notamment dans les rues présentant une largeur réduite. Au-delà de la collecte des déchets, un stationnement gênant peut entraver l'accès de nombreux services essentiels, qu'il s'agisse des véhicules de secours, des services d'incendie et de secours, des forces de sécurité, des services techniques ou encore des véhicules d'entretien et de livraison.

Afin de préserver la sécurité de tous et le bon fonctionnement des services publics, il est demandé à chacun de veiller à ne pas stationner dans les secteurs où le passage des véhicules peut être compromis.

La municipalité invite également les habitants à privilégier, dans la mesure du possible, le stationnement au sein de leur propriété ainsi que l'utilisation des places et parkings communaux aménagés à cet effet. Ces équipements ont notamment vocation à limiter l'encombrement de la voirie et à garantir une circulation fluide pour tous les usagers.

Le respect de ces règles simples contribue au bon fonctionnement de la commune et permet aux différents services d'intervenir rapidement et efficacement lorsque cela est nécessaire.

Vigilance face au démarchage abusif :

Depuis plusieurs semaines, la commune constate une recrudescence importante de démarchages à domicile sur son territoire. Ces interventions concernent différents domaines tels que le nettoyage de toitures, les diagnostics, les travaux d'amélioration de l'habitat ou encore diverses prestations commerciales.

Nous appelons l'ensemble des habitants à faire preuve de la plus grande vigilance. Plusieurs signalements nous sont récemment parvenus, notamment concernant des individus se présentant abusivement comme étant mandatés ou envoyés par la municipalité. Nous rappelons avec la plus grande fermeté que la commune ne mandate jamais d'entreprises privées pour effectuer du démarchage auprès des habitants. Si une opération particulière devait être organisée en lien avec la municipalité, les administrés en seraient systématiquement informés au préalable par les canaux de communication officiels de la commune. Il est recommandé de ne pas faire entrer à son domicile des personnes inconnues et de ne signer aucun document dans la précipitation. En cas de doute, il convient de demander l'identité précise de l'intervenant et de vérifier les informations communiquées avant toute démarche.

Si vous êtes confrontés à un démarchage insistant, agressif ou suspect, n'hésitez pas à contacter la Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly ou Bray-sur-Seine afin de signaler la situation.

Nous rappelons également que la commune a mis en place il y a plusieurs mois le dispositif « Voisins Vigilants ». Cette application sur smartphone permet aux habitants inscrits d'échanger des informations et de signaler rapidement des situations inhabituelles sur le territoire communal. Plusieurs alertes relatives à des démarchages ont ainsi déjà pu être diffusées, permettant aux riverains concernés d'être particulièrement attentifs.

Nous encourageons les habitants qui ne l'ont pas encore fait à rejoindre ce dispositif. Bien que la procédure d'inscription puisse nécessiter quelques minutes, cet outil constitue un moyen efficace pour être informé en temps réel des événements signalés à proximité de son domicile et contribuer à la vigilance collective au sein de la commune.

Respect des espaces publics : appel à la vigilance des parents :

Les tables de pique-nique installées à proximité de G Mon Épicerie, place de l'église, constituent un lieu de rencontre apprécié par de nombreux adolescents de la commune. Cet espace a été aménagé afin de permettre aux habitants de se retrouver et de profiter d'un lieu convivial au cœur du village.

Cependant, il est régulièrement constaté la présence de déchets abandonnés aux abords des tables et sur l'espace public : emballages, canettes, bouteilles, papiers et autres détritiques. Ces comportements nuisent à la qualité du cadre de vie et nécessitent des interventions supplémentaires des agents communaux pour assurer le nettoyage des lieux.

La municipalité souhaite rappeler que chacun est responsable de la propreté des espaces publics et que les équipements mis à disposition doivent être utilisés dans le respect de tous.

Nous invitons les parents à sensibiliser leurs enfants et adolescents à ces règles simples de civisme : utiliser les poubelles à disposition, ramasser ses déchets et laisser les lieux dans l'état dans lequel ils ont été trouvés.